



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 01130015

Ancien N° régional :

Marais des Gruyères

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 4,76 ha

Ain BRENOD

Niveau de connaissance

Milieux naturels	3	Amphibiens	0	Reptiles	0	Coléoptères	0
		Mammifères	0			Libellules	1
Végétaux supérieurs	2	Oiseaux	0	Crustacés	0	Orthoptères	0
Mousses, lichens	0	Poissons	0	Mollusques	0	Papillons	1

Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistante

1 = prospection insuffisante

2 = prospection assez bonne

3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 4

Description et intérêt du site

Le Bugey, situé sur le côté est du département de l'Ain, constitue la partie méridionale du massif du Jura. Les précipitations sont particulièrement abondantes dans cette région puisqu'on relève souvent plus de 1500 mm sur l'année. Toutefois la présence d'un relief karstique particulièrement marqué explique la circulation surtout souterraine de l'eau. C'est pourquoi les zones humides sont si remarquables. La combe de Léchaud, entre la cluse de Nantua et le plateau d'Hauteville, est un synclinal résultant des soulèvements géologiques tertiaires de ce substrat calcaire formé au secondaire. L'abondance des précipitations a favorisé l'installation, sur les replats, de plusieurs tourbières. Celles-ci occupent au total près de 10 % de la surface de la combe de Léchaud. Le marais des Gruyères appartient aux tourbières dites mixtes. Ce type de tourbière correspond initialement à des tourbières alcalines qui évoluent progressivement vers des tourbières acides. Des sphaignes s'installent dans les secteurs les moins soumis aux écoulements carbonatés, et forment progressivement des buttes déconnectées de l'écoulement sous-jacent. Le marais des Gruyères présente un haut-marais boisé avec en périphérie des prairies humides à Molinie bleue et des "bas-marais" (marais tout ou partie alimentés par la nappe phréatique) à Laïche de Daval. Les tourbières mixtes représentent 7% de la surface des tourbières de la région. La forte amplitude de pH explique la juxtaposition de la flore des tourbières alcalines et de celle des tourbières acides. La Swertie vivace et le Scirpe de Hudson sont deux des plantes remarquables du marais des Gruyères. Si la première se rencontre plutôt dans les "bas-marais", le second indique des milieux à acidité moyenne ("hauts-marais", marais mixtes).

Milieux naturels

37.31

PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES

Faune vertébrée

Pas de données disponibles

Flore

Saule rampant	<i>Salix repens L.</i>
Swertie vivace	<i>Swertia perennis L.</i>
Scirpe de Hudson	<i>Trichophorum alpinum (L.) Pers.</i>

Faune invertébrée

Pas de données disponibles

Bibliographie

Pas de données disponibles

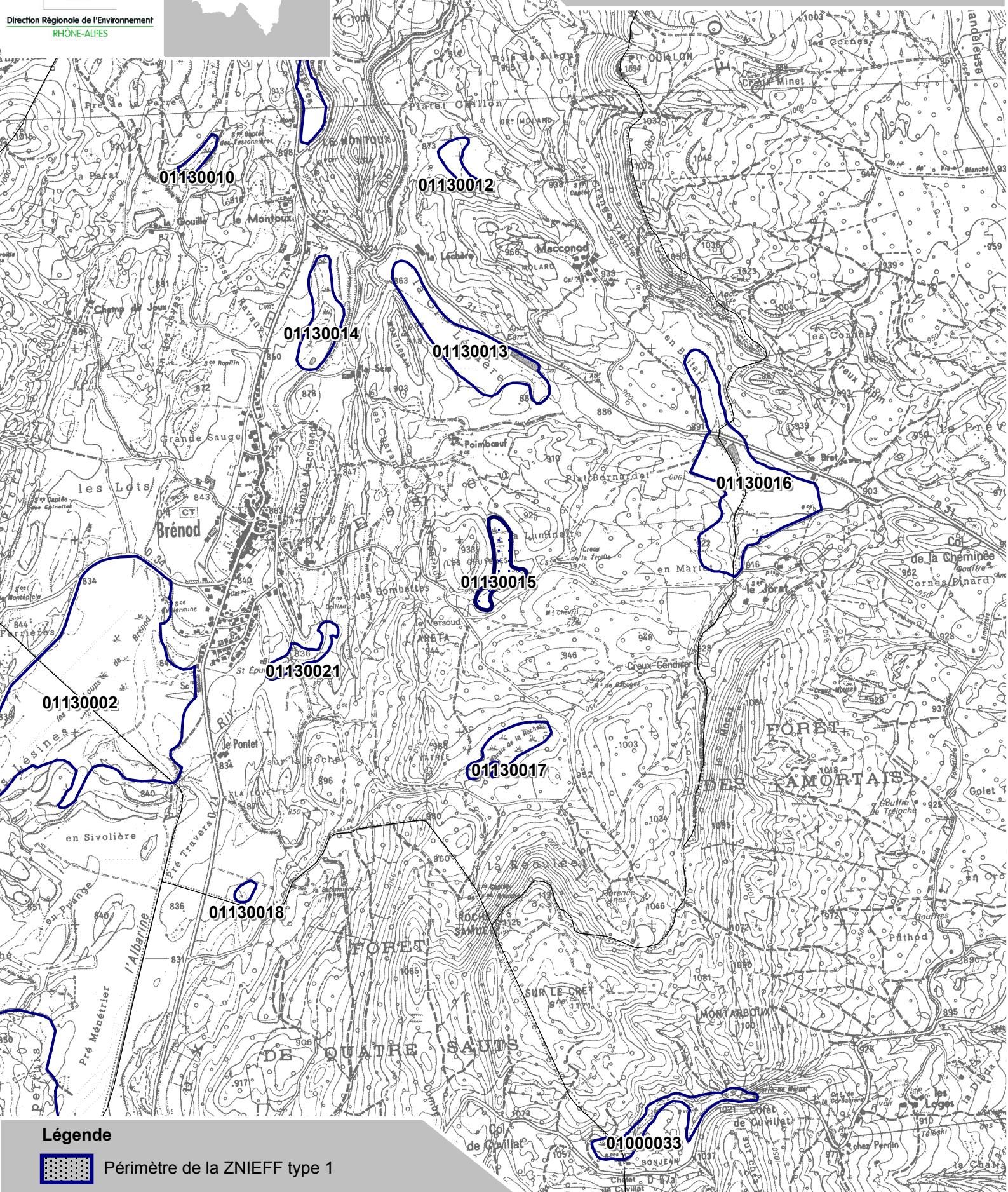


MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DU TERRITOIRE


Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES



Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°1130015



Légende

 Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Ancecy



Echelle : 1 / 25 000
fonds IGN Scan 25 (C)